

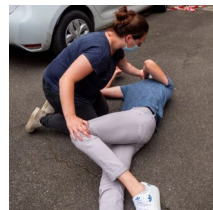
MAC SST

« Maintien et actualisation des compétences Sauveteur Secouriste du Travail »



Objectifs :

- ⇒ Actualiser ses connaissances en matière de prévention et de secourisme.
- ⇒ Conserver la validité du certificat (MAC SST obligatoire tous les 24 mois).



Public :

- ◇ Tout salarié dont la fonction ou le poste de travail nécessite la connaissance des gestes de premiers secours étant titulaire du certificat SST.

Contenu :

- ◇ Actualisation et révision à partir d'accidents du travail simulés permettant de repérer les écarts par rapport au comportement attendu du SST.
- ◇ Révisions et actualisation des gestes d'urgence.
- ◇ Respecter la conduite à tenir en cas d'accident : protéger, examiner, faire, alerter, secourir.
- ◇ Actualisation de la formation en fonction de la réglementation
 - Appréhender les risques de l'entreprise ou de l'établissement.
 - Appréhender les modifications du programme.

Durée & Lieu

7 heures (1 journée) - CFPPA de Saint-Flour.

Méthode pédagogique

Apports théoriques et pratiques.

Evaluation & validation

Evaluation théorique et pratique tout au long de la formation.
Evaluation certificative en fin de formation.
Délivrance d'un nouveau certificat SST (validité 24 mois), donnant équivalence au certificat PSC1. Attention de fin de formation.

Coût et conditions de prise en charge :

Forfait de 150€ + 30€ de frais de dossier.

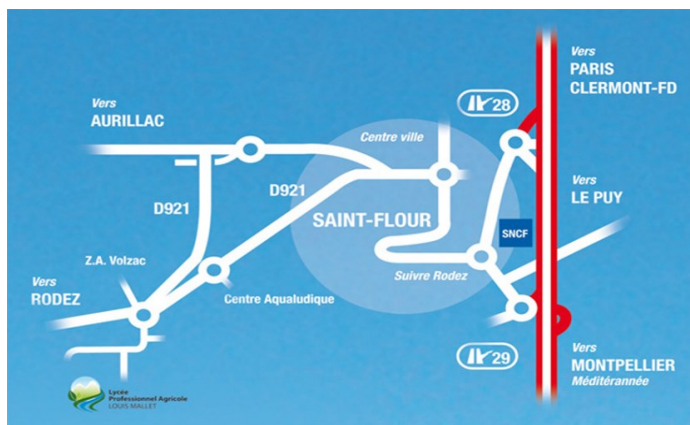
- ◇ En fonction de votre statut (salariés, demandeur d'emploi, ...) des prises en charge sont possibles : Nous contacter.
- ◇ Inscription : compléter et renvoyer le formulaire d'inscription au plus tard 15 jours avant le début de la formation.
- ◇ Groupe de 4 à 10 participants.

Informations pratiques :

- ◇ Horaires de formation : 9h00/12h30 — 13h30/17h00.
- ◇ Restauration possible sur le site pendant les périodes scolaires (Prix du repas : 5.23€) ou dans des espaces dédiés.
- ◇ Transport : gare SNCF de Saint-Flour, navette de bus urbains entre la gare et l'établissement.
- ◇ Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour étudier ensemble la faisabilité et les adaptations possibles.



Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap et aux personnes à mobilité réduite (PMR), aménagement d'épreuve et plans d'accompagnement personnalisés possibles.



Contact :

Secrétariat : 8H00/12H00—13H00/17H30

cfppa.st-flour@educagri.fr - Tél : 04 71 60 35 62



7 Route des Hautes Terres - Volzac
15100 SAINT-FLOUR
Tél. : 04.71.60.35.62
E-mail : cfppa.st-flour@educagri.fr

Mise à jour

17.04.2024